



Madame la présidente,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour LA séance du Comité Technique de Réseau (CTR) d'avant cœur de l'été. Une séance où de grandes orientations peuvent être décidées, où la « haute » administration peut saisir l'opportunité d'une moindre vigilance des personnels et de leur représentation à l'aube des congés estivaux. C'est le cas ici.

Le 25 mai dernier, lors de la précédente séance du CTR, nous indiquions que nous étions dans un *entre-deux* : entre la signature de l'Accord d'accompagnement du transfert/abandon des missions fiscales (TMF) et les élections législatives.

Désormais, depuis avant-hier, la composition du nouveau Gouvernement est connue. Mais elle ne représente pas l'évolution parlementaire. Et les premiers signaux envoyés (accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande, méprisant dégel du point d'indice...) montrent que très peu d'enseignements n'ont été tirés par l'équipe sortante.

De fait, la crise politique n'est pas réglée : elle est devant nous.

Et la Douane n'est pas à l'abri.

En matière de gestion du personnel, le déploiement de l'outil de la **Gestion du Temps et des Absences** (GTA, point n°5) dans l'application SIRHIUS suscite de nombreux retours, y compris dans l'encadrement. Au cas d'espèce, pour les lourdeurs de gestion et pas seulement sur le nivellement vers un standard faisant peu de cas des spécificités locales (des conquis sociaux, des attentes des opérateurs, de la couverture de l'ensemble de la plage horaire d'ouverture du bureau selon les desiderata des agents).

En matière de **formation initiale des inspecteurs** (point n°3), nous observons une volonté d'alignement vers la situation en vigueur en catégories B et C, via la nécessité désormais de valider séparément le stage pratique en sus du stage théorique.

Nous aurions préféré un alignement dans le sens inverse (des B et C vers le standard préexistant en A). C'est-à-dire une validation globale, où une note légèrement inférieure à la moyenne au stage théorique peut être pondérée par une note supérieure à la moyenne au stage pratique. En outre, la différenciation dans le traitement persiste. Pour exemples :

- l'oral de fin de stage demeure en catégories C et B quand il est absent en catégorie A.
- la filière « missions support » intègre un seul mois de formation spécialisée, quand les autres filières en intègrent trois. D'ailleurs parmi ces filières, nous relevons que les contributions indirectes (CI) ne sont malheureusement pas reprises.

En matière d'organisation surtout, nous observons que l'**accord d'accompagnement du TMF** (et sa signature par nos homologues) n'est ni de haut niveau, ni protecteur pour la D.G.D.D.I.

Cet accord ne garantit pas un accompagnement individuel de haut niveau puisque les sommes allouées, notamment aux ruptures conventionnelles, sont plafonnées. Nos collègues, las d'une rémunération mensuelle sans cesse en décalage avec l'augmentation du coût de la vie, se voient entravés dans leur projet de transition professionnelle.

Idem pour les collègues continuant d'avoir l'attachement au service public chevillé au corps malgré une restructuration annoncée. Celles-ci et ceux-ci se voient bloqués sur leur poste jusqu'à l'achèvement du transfert de leur mission.

Pour toutes et tous, l'absence de perspectives métiers.

Et pour cause ! Cet accord d'accompagnement du TMF n'est pas protecteur pour la D.G.D.D.I.

Pour preuve, les contre-réformes s'enchaînent.

Parmi celles-ci, la **programmation des contrôles**.

Si les expérimentations dans les Cellules régionales de programmation des contrôles (CRPC) sont listées en tant que telles (point 6), leur examen est renvoyé à la rentrée. Surtout cela fait l'impasse sur d'autres mesures, affectant le réseau local des superviseurs cette fois, et décidées par d'autres autorités.

Par exemple, la disparition de l'ensemble des superviseurs des Bureaux de contrôle de Roissy et leur centralisation au niveau régional, en concurrence... avec la CRPC fret, sur recommandation du cabinet d'audit *Cap Gémini*... Sans que ni l'étude, ni son montant ne soit transmis à la représentation du personnel.

Nous pouvons mentionner également l'**Unité information passagers** (UIP, point n°2).

Là, c'est un immense sentiment de gâchis qui nous gagne. La problématique est emblématique de l'absence d'engagement sur la durée du concept « *Douane, administration de la frontière* », concept tâchant -à tort- de faire oublier la quasi disparition de notre dimension fiscale.

Ce service à compétence nationale (SCN) interministériel, implanté à Roissy avec tutelle DGDDI et Bercy, est éprouvé. Or celui-ci est détruit par le biais d'une fusion avec le Service national des Données Voyageurs (SNDV).

La tutelle change. Ce sera désormais la Direction générale de la Police nationale (DGPN) et le ministère de l'Intérieur. Le nouveau service, dénommé *Agence nationale des données de voyages* (ANDV) est baladé au gré des humeurs gouvernementales. Sans considération ni pour les agents, ni pour le métier. La piste Nantes, tantôt envisagée, est oubliée faute de locaux disponibles. Ce sera donc Châlons-en-Champagne en 2024, après réalisation des travaux d'aménagement préalables...

Nous pouvons mentionner également la démétropolisation du **Service Grands Comptes** (SGC), ne répondant aucunement aux attentes des usagers professionnels. En effet, aucun des grands comptes n'est domicilié dans le bassin d'emplois aixois !

Mais nous le savons, avec le **Transfert/abandon des missions fiscales** (TMF), le service rendu aux professionnels n'entre que peu en considération. Ce qui est absurde, quand nous observons le déficit commercial abyssal de la France par rapport à ses homologues internationaux !

D'ailleurs, en matière de TMF, l'exercice de revoyure n'a guère eu l'effet annoncé même si cela nous surprend peu. Nous devons ciseler l'impact pour 2023-2024, avec un ciblage agent par agent rendu possible par l'enquête temps.

C'est au contraire 2 fois plus de services qui sont listés par rapport à la précédente séance du CTR !

- Une trentaine (32) le 25/05 !
- Plus du double (76) 1 mois et demi plus tard (*détails page suivante*) !!

Et ce n'est pas une générosité que de faire rentrer des dizaines d'agents supplémentaires dans le périmètre des restructurations !

Au cas d'espèce, selon nous, ce qui importe, c'est 1° de limiter au maximum les restructurations, puis 2°, pour les collègues spécifiquement listés, leur faire bénéficier du maximum d'accompagnement.

Là c'est l'inverse : *un maximum de restructurations pour un minimum d'accompagnement*.

Enfin nous pouvons mentionner la **sûreté**. Vous vous êtes rendue le 27 mai dernier, accompagnée de Madame la sous-directrice Ressources humaines (SD-RH), au sein de la Gare de Paris Nord. Vous avez alors évoqué la perte de la mission devant les agents de la Brigade de Surveillance Intérieure du Trans-Manche (BSITM).

Face aux graves conséquences d'une telle décision sur la protection des flux, ainsi que sur le régime de travail et indemnitaire des agents, nous étions là pour signifier qu'une autre option existe : mettre massivement des moyens sur une nouvelle frontière tierce. En effet, il se révèle que les effectifs de la BSITM ont diminué de 40% en 2 ans malgré l'effectivité entre temps du Brexit ! Le nombre d'effectifs de référence (ER) passe ainsi de 125 ER en 2020 à 103 en 2021... et 87 ER en 2022.

La BSITM n'est pas un cas isolé. Pour poursuivre en Île-de-France, la BSI de Marne-la-Vallée a vu ses effectifs diminuer de 20% en 1 an, avec 43 ER en 2021 contre... 34 en 2022 !

Tel un symbole, les évènements au Stade de France, survenus au lendemain de votre visite à Gare du Nord, se sont chargés de nous donner raison.

À l'approche de la Coupe du monde de rugby 2023 en France et des Jeux Olympiques de Paris 2024, il est manifeste que la protection des populations doit être confiée à des acteurs pourvus d'expérience. Et les services douaniers de sûreté ferroviaire en font pleinement partie.

C'est pourquoi il importe d'y remettre massivement de l'effectif : comme bien-sûr dans tous les services des Douanes que vous avez mis « à l'os ». C'est pourquoi nous exigeons qu'aucun abondement ne se fasse en arbitrant sur le dos d'autres services !

Nous réaffirmons qu'il manque des centaines d'effectifs budgétés, pour ne pas dire des milliers par rapport aux besoins réels¹.















C'est pourquoi nous continuerons de marteler la nécessité d'une D.G.D.D.I. renforcée, et résiliente face aux défis et au monde qui nous entoure.

C'est le sens de notre refus de signature de l'accord d'accompagnement du TMF, dernier avatar d'une lignée de contre-réformes détruisant des milliers de postes. Combattre l'inacceptable, c'est toute l'expression de notre syndicalisme.

La délégation SOLIDAIRES Douanes
Montreuil, le mercredi 6 juillet 2022

¹ Voir notre guide dédié : <http://solidaires-douanes.org/Guide-effectifs>

Transfert/abandon des missions fiscales (TMF) : opérations de restructurations présentées

Directions		CTR du 25/05/2022	CTR du 06/07/2022 nouveaux services listés !
 Antilles-Guyane	Guadeloupe	Guadeloupe pôle comptable RR	Guadeloupe pôle comptable RR La Pointe-Jarry port bureau
	Guyane	Guyane RR	Guyane RR Dégrad des Cannes port bureau
	Martinique	Martinique RR	Martinique RR Martinique PAE Fort-de-France port bureau
 Autres Outre-mer	La Réunion	La Réunion RR	La Réunion RR Le Port bureau
	Mayotte	Mayotte RR	Mayotte RR
	Polynésie	<i>néant</i>	Papeete port bureau (transfert francisation à la DAM)
 Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA)	Chambéry	<i>néant</i>	Grenoble bureau
	Lyon	Lyon énergies inter bureau	Lyon énergies inter bureau Lyon PAE
	Services DI	Lyon RI	Lyon RI
 Bourgogne-Franche Comté - Centre-Val de Loire (BFC-CVL)	Bourgogne	<i>néant</i>	Nevers bureau
	Franche Comté	<i>néant</i>	Vesoul bureau
	Centre-Val de Loire	Tours bureau	Tours bureau
	Services DI	Dijon RI	Dijon RI
 Bretagne-Pays de la Loire (BPDL)	Bretagne	<i>néant</i>	Brest bureau Lorient bureau Rennes bureau
	Pays de la Loire	Donges raffinerie	Donges raffinerie Angers bureau La Roche-sur-Yon bureau Le Mans bureau
	Services DI	Nantes RI	Nantes RI
 DNRED	Services DI	DNRED Recette	DNRED Recette
 Grand Est	Nancy	<i>néant</i>	Epinal bureau
	Mulhouse	<i>néant</i>	Mulhouse bureau
	Reims	<i>néant</i>	Reims bureau Troyes bureau
	Strasbourg	Strasbourg énergies Grand Est bureau	Strasbourg énergies Grand Est bureau Strasbourg PAE
	Services DI	Metz RI SND2R	Metz RI SND2R
 Hauts-de-France	Dunkerque	Dunkerque énergies bureau	Dunkerque énergies bureau
	Lille	Lesquin bureau	Lesquin bureau Lille bureau Lille PAE
	Services DI	Dunkerque RI	Dunkerque RI
 Île-de-France	Paris-Est	Grandpuits raffinerie bureau	Grandpuits raffinerie bureau Rungis bureau
	Paris-Ouest	<i>néant</i>	Gennevilliers bureau Trappes bureau
	Services DI	Paris RI SNRP	Paris RI SNRP Trésorerie générale des Douanes
 Normandie	Caen	<i>néant</i>	Caen bureau
	Le Havre	Gonfreville raffinerie bureau Le Havre antifer bureau Port Jérôme raffinerie bureau	Gonfreville raffinerie bureau Le Havre antifer bureau Port Jérôme raffinerie bureau
	Rouen	Rouen énergies bureau Rouen fiscalités bureau	Rouen énergies bureau Rouen fiscalités bureau
	Services DI	Le Havre RI	Le Havre RI
 Nouvelle-Aquitaine	Bayonne	<i>néant</i>	Bayonne bureau Pau bureau
	Bordeaux	<i>néant</i>	Bordeaux Bassens bureau
	Poitiers	<i>néant</i>	La Rochelle Pallice bureau
	Services DI	Bordeaux RI	Bordeaux RI
 Occitanie	Montpellier	<i>néant</i>	Montpellier bureau Sète bureau
	Perpignan	<i>néant</i>	Port-la-Nouvelle CRD
	Toulouse	<i>néant</i>	Albi bureau Montauban bureau Toulouse Portet bureau
	Services DI	Montpellier RI	Montpellier RI
 Paris-Aéroports	Services DI	Roissy RI	Roissy RI
 Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) - Corse	Aix-en-Provence	<i>néant</i>	Avignon bureau Toulon-La Seyne bureau
	Corse	<i>néant</i>	Bastia port bureau
	Marseille	Port-de-Bouc énergies bureau	Port-de-Bouc énergies bureau Port-de-Bouc BSE Marseille port bureau
	Nice	<i>néant</i>	Nice port bureau
	Services DI	Marseille RI	Marseille RI
Total		32	76

Lexique :

- BSE : Brigade de surveillance extérieure.
- CRD : Centre régional de dédouanement.
- DAM : Direction des affaires maritimes
- DI : Direction interrégionale.
- DNRED : Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières.
- PAE : Pôle action économique.
- RI / RR : Recette interrégionale / régionale.
- SND2R : service national douanier de remboursement et de délivrance des renseignements tarifaires contraignants.
- SNRP : service national des réglementations particulières.